



Municipalité de
Saint-Stanislas

1302, rue Principale, Saint-Stanislas Cté Champlain QC G0X 3E0 Téléphone : 819-840-0703 Télécopieur : 418-328-4121

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Stanislas :

Qu'à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 19 février 2020 à 19 h, les membres du conseil discuteront des demandes de dérogations mineures suivantes :

- **18, chemin de la Côte St-Louis :** Poursuite de l'analyse du dossier pour l'ajout d'un bâtiment d'élevage avec distances séparatrices demandées de 252 mètres. La distance exigée au règlement de zonage (article 18.7) est de 376 mètres ;
- **660, route 352 :** Demande d'autorisation d'usage conditionnel afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial dont les usages dérogoires sont protégés par droits acquis.

Toute personne intéressée par ces demandes de dérogation pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance.

Pour obtenir des informations supplémentaires relativement à ces demandes de dérogations mineures, vous pouvez vous adresser à la secrétaire du comité consultatif d'urbanisme ou à l'inspecteur en bâtiment de la Municipalité.

Cet avis public est donné conformément aux dispositions de l'article 5.5 du *Règlement sur les dérogations mineures 2009-481*.

Donné à Saint-Stanislas ce 4^e jour du mois de février 2020.

Marie-Claude Jean
Secrétaire-trésorière